

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 25/2021 :

Demande de crédit de CHF 20'000 TTC pour le remplacement de l'infrastructure téléphonique

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 18 novembre 2021 pour étudier le préavis susmentionné, en présence de M. Nicolas Ray, Municipal et M. Quentin Pommaz, Secrétaire municipal. Ces derniers ont répondu à nos questions ce pourquoi nous les remercions.

Commentaires généraux

Sur la base des éléments présentés, nous comprenons que la Municipalité a souhaité nous faire part de ce projet d'investissement alors que ce dernier aurait pu être simplement présenté au budget ; l'objectif étant d'amortir ce dernier sur une période de cinq ans.

Au vu de la vétusté de l'infrastructure téléphonique actuelle, il nous semble tout à fait opportun de remplacer cette dernière afin de bénéficier des dernières avancées en matière de dématérialisation et de permettre d'adapter l'installation aux particularités des services de la Commune.

Sur la base du cahier des charges défini, la Municipalité a demandé deux offres à des prestataires distincts. La société VTX semble mieux répondre aux besoins de l'administration communale.

Cet investissement permettra de faciliter le travail de l'administration et d'offrir un service efficace et de qualité.

A noter que cet investissement comprend l'achat de 22 postes de téléphone répartis dans les différents services de la Commune et de permettre une accessibilité à distance à chaque utilisateur.

La Municipalité souhaite, par ce préavis, bloquer les offres et les prix pratiqués en 2021 et procéder à son installation idéalement en été 2022.

Propositions d'amendements

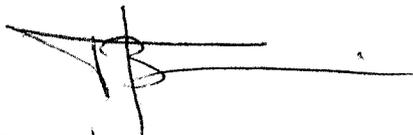
Néant

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 25/2021 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 18 novembre 2021.

Flavio Boscardin, rapporteur



Alexandre Jorge



Nicolas Pasquier



Isabelle Cornut



Françoise Esseiva

